

■ **Association Sakatia Avenir**, à Veyrier, chemin de l'Argilière 30, c/o Daniel Lavallée, CH-660-2739005-8. Nouvelle association. Statuts du 24.11.2005. But: récolter des fonds pour subventionner la construction d'un dispensaire sur l'île de Sakatia à Madagascar; les fonds récoltés pourront également servir au fonctionnement et au développement de ce centre de soin à l'usage des habitants de l'île. Ressources: dons, legs ou subventions; cotisations; contributions périodiques que des personnes physiques ou morales s'engageraient à verser. Administration: le Comité. Signature collective à deux de Lavallée Daniel, de et à Veyrier, président, Pillet Patrick, de Lancy, à Genève, secrétaire, et Rinaldi Daniel, de Genève, à Cologny, trésorier; tous les trois sont membres du Comité. Réviseur: Gestoval Société fiduciaire, à Genève.

Journal no 15204 du 15.12.2005
(03158750 / CH-660.2.739.005-8)